

Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module		Formation pratique 2 PT		2013-2014
Code T.TS.SO359.FP2PT.F.13	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres			
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si les directives de filière le précisent	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres	
2 Organisation				
Crédits ECTS * 30 crédits ECTS Volée PT2012 Semestre 4 à 6	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français			
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autre				
Autres prérequis Avoir validé le module T.TS.SO359.FP1PT.F.12 Formation pratique 1				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				
<p><u>Compétences :</u> Ce sont les compétences 6 à 11 qui sont particulièrement travaillées dans la deuxième partie orientation du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale. 7. Décider d'engager une action et la mettre en oeuvre 8. Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société 9. Évaluer et réorienter l'action 10. Identifier, intégrer, mettre en forme et transmettre des informations sociales pertinentes pour les différents acteurs sociaux 11. Participer à une démarche de recherche 				
<p><u>Objectifs pour la partie "terrain" :</u> Les buts se développent dans une logique d'alternance, dans une perspective de professionnalisation dans l'orientation choisie. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le milieu institutionnel et la profession. • Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités). • Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques. • Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession. • Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain. • Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées. • Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives. • Etre capable d'évaluer ses propres interventions. • Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoirs-faire professionnel. 				
<p><u>Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie terrain du module de formation pratique :</u> Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action. Dans le but de fournir aux étudiants des repères leurs permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen de différents cadres de référence. • Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théoriques et pratiques, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif. • Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnel. • Etre capable d'évaluer son action professionnelle. • Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail. • Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle. • Etre capable de se positionner dans son processus de formation. • Etre capable de conceptualiser par écrit sa pratique professionnelle. 				

Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 2 PT	2013-2014
5	Contenu et formes d'enseignement *		

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- La période de FP2 ne pourra se faire dans un lieu avec une population ayant des problématiques identiques (similaires) à celui effectué dans toute expérience préalable;
- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

Cette partie du module, d'une part organise et prépare la période de formation pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du contrat pédagogique tripartite à partir du bilan du PF (FP1), du rapport de formation pratique (FP+) rédigé par l'étudiant et de la séance d'évaluation FP1.

Formes d'enseignement :

Pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

Processus en 4 parties :

- Préparation 1
- Préparation 2
- Cours d'analyse de pratique comportant une dimension de socialisation des expériences professionnelles.
- Supervision.

Dans le cours d'analyse de pratique, les étudiants présenteront des situations professionnelles dans lesquelles, ils sont impliqués et qui les interrogent.

6	Modalités d'évaluation et de validation *		
---	--	--	--

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise (selon l'art. 19 al 2 des Directives de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social", version septembre 2012) :

1. Au minimum 85 jours effectifs
2. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard **6 semaines** à partir du 1er jour de formation pratique).
3. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
4. Bilan écrit du ou de la PF.
5. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique :

1. Présentation d'au minimum une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire.
3. Travail écrit de validation (cf. brochure descriptive de la FP2)

Si un interruption de la partie "terrain" intervient après 6 semaines de stages, la note F sera attribuée au module. En cas d'interruption ou d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> remédiation possible <input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation <input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

Pas de remédiation possible.

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail de validation qui devra être validé au plus tard avant la fin du 6ème semestre, soit en septembre 2014.

Partie "terrain" : En cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module.

Répétition du module formation pratique au semestre 8 (selon les Directives de filière du bachelor of Arts HES-SO en travail social, art. 23 al. 3) y compris la partie "intégration".

Descriptif de module

Domaine : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 2 PT	2013-2014
---	---------------------------	--------------------------------	------------------

8	Remarques
---	------------------

- 10 heures de supervision pédagogique individuelle en 2ème période de formation pratique devront être effectuées avec la/le même superviseur qu'en FP1. Par ailleurs, pour que la FP2 puisse être créditée le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 20 heures de supervision effectuées et rédigées par le-la superviseur-e.

9	Bibliographie
---	----------------------

10	Enseignants
----	--------------------

Nom du responsable de module *

Muriel ERBA GINGGEN

Descriptif validé le *

16 décembre 2013

Descriptif validé par *

Philippe Beuret